■ **ALFER CONSTRUCTIONS SA**, à Vernier, CH-660-0860990-1, entreprise de construction métalliques (FOSC du 14.11.2002, p. 6). La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 04.05.2009. Magnin Jean-Pierre n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Magnin Eric, jusqu'ici président, reste seul administrateur et continue à signer individuellement. Signature individuelle a été conférée à Ledoux Gérald Alain, de France, à Bonne-sur-Menoge, F, directeur.

Registre journalier no 6658 du 07.05.2009
(05017770 / CH-660.0.860.990-1)